



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 20 janvier 2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Présents : Monsieur le Maire Robert Bérubé et Messieurs les conseillers, Nicholas Ouellet, Philippe Gauvin Lévesque, Pierre Lachaine, Sarto Dubé

Absents : Messieurs les conseillers René Royer et Martin Morais

Madame Manon Lévesque, directrice générale adjointe est aussi présente.

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué et signifié légalement suivant la Loi, le 15 janvier 2020 par le maire Monsieur Robert Bérubé et tenue le 20 janvier 2020 à 19 h à la salle du conseil municipal.

M. le Maire présente l'ordre du jour :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation d'évènement – Courses de motoneige
3. Période de questions
4. Fermeture de la l'assemblée

021.01.20

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Pierre Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 janvier 2020 soit accepté tel que présenté.

2. AUTORISATION D'ÉVÈNEMENT – COURSES DE MOTONEIGE

N'ayant pas suffisamment d'informations au sujet de cet évènement (course de motoneige à la Côte-des-Chats), le sujet est reporté à une séance ultérieure.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

022.01.20

4. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés ;

Il est proposé par Sarto Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 19 h 05.

Robert Bérubé
Maire

Manon Lévesque
Directrice générale adjointe